


<p>DEPARTEMENT Eure et Loir</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p>ARRONDISSEMENT DE DREUX -----</p> <p>CANTON DE DREUX SUD -----</p> <p>Commune de Marville-Moutiers-Brûlé -----</p> <p>OBJET :</p> <p>Projet plateforme logistique « FM France à Vernouillet ».</p> <p>DATE DE CONVOCATION 02/11/2023</p> <p>TRANSMISSION PREFECTURE 15/11/2023</p> <p>CERTIFIE EXECUTOIRE COMPTE TENU DE LA PUBLICATION OU NOTIFICATION LE</p> <p>18/11/2023</p> <p>Le Maire, Véronique BASTON</p> 	<p>SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2023</p> <p>L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 09 novembre à 20 heures 30 minutes</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique en Mairie. Sous la présidence de Madame Véronique BASTON, Maire.</p> <p><u>Etaient présents</u> : Evelyne CHIAPPERIN, Yves ÉCOLAN, Yves DEMORA ; Adjoints ; Thierry BELLOIS, Éric BROCHARD, Claudia COURTOIS, Philippe GEHAN, Jacques ISAMBERT, Dominique VIOLETTE, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés</u> : Alice GAUTHIER , Frédéric LAMON, Ludovic MALLET.</p> <p>Dominique VIOLETTE a été élu secrétaire de séance</p> <p>-----</p> <p>Madame le Maire rappelle le projet d'implantation de la plateforme logistique FM France à Vernouillet présenté dans le cadre d'une procédure SEVESO seuil haut. Ce projet a été rejeté suite à enquête publique.</p> <p>Cette même société a déposé un nouveau projet moins important qui fait l'objet d'une consultation du public depuis le 16 octobre dernier jusqu'au 14 novembre 2023 au titre des Installations classées pour la protection de l'Environnement.</p> <p>La commune de Marville-Moutiers-Brûlé étant dans le rayon d'un kilomètre autour de cette installation, le conseil municipal doit émettre un avis sur ce nouveau projet.</p> <p>Quatre conseillers expriment leurs doutes sur une éventuelle possibilité d'extension de cette plateforme qui la placerait à nouveau en SEVESO seuil haut d'une part et d'autre part sur le trafic important de poids lourds que ce projet entraînera.</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 6 Voix POUR et 4 voix CONTRE</p> <p>➤ APPROUVE, à la majorité, le projet d'implantation d'une plateforme logistique, présenté par la SAS FM France à Vernouillet.</p> <p>Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits, Pour extrait certifié conforme,</p> <p>ARRIVE LE : 17 NOV. 2023 SOUS - PREFECTURE DE DREUX</p> <p>Le Maire, Véronique BASTON</p> 